

---

Adresse du citoyen Trahaut, agriculteur à Champeroux, qui offre 12 livres en numéraire pour le volontaire qui fera briller les couleurs nationales sur les murs de Valenciennes, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du citoyen Trahaut, agriculteur à Champeroux, qui offre 12 livres en numéraire pour le volontaire qui fera briller les couleurs nationales sur les murs de Valenciennes, lors de la séance du 23 germinal an II (12 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 483-484;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29614\\_t1\\_0483\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29614_t1_0483_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

quelques phrases isolées. Quel homme dans un ouvrage de douze volumes par an, ne peut pas laisser échapper un mot mal digéré? Je vous prie donc d'avoir égard à ses sentiments qui n'ont jamais varié, à sa jeunesse puisqu'il n'a que 26 ans, à sa situation, à la mienne, enceinte, prête à donner à la République un nouvel être pour la chérir, mais sans fortune et sans moyens de lui assurer son existence. Je vous invite donc, Citoyens représentants, à vous occuper de son affaire, à la peser dans votre justice et à lui rendre sa liberté. Il ne l'emploiera que pour le bien de sa patrie, en continuant un ouvrage qui n'est pas sans utilité pour ses concitoyens et tout y méritera votre approbation et celle de tous les bons républicains. »

C<sup>no</sup> LE GRIP.

## 54

La société populaire de Riverols, district d'Ambert, département du Puy-de-Dôme, félicite la Convention nationale sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire, l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que les traîtres et les partisans de la tyrannie soient détruits; elle annonce que les clochers sont abattus, et que l'argenterie des églises a pris la route du creuset national; elle demande qu'on lui laisse une ci-devant chapelle pour la tenue de ses séances, et que la commune soit autorisée à démolir la ci-devant église paroissiale, ce bâtiment menaçant ruine.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (1).

## 55

La société populaire de la commune de Montier-en-Der, district de Saint-Dizier, département de la Haute-Marne, présente à la Convention nationale un cavalier Jacobin; elle annonce qu'elle a frémi d'indignation en apprenant que des traîtres, honorés de la confiance du peuple, avoient osé conspirer contre lui, et applaudit à ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Montier-en-Der, 16 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Nous faisons hommage à la Convention nationale d'un cavalier jacobin que nous venons de mettre à la disposition du ministre de la guerre; nous croyons en même tems devoir récompenser le dévouement et la modestie d'un de nos frères en vous le nommant : le c<sup>n</sup> Joseph-Antoine Profflet jouissant d'une fortune médiocre et père de 10 enfants, a précédemment envoyé aux armées un gendarme monté et complètement équipé à ses frais, et nous seuls l'avon sçu.

(1) P.V., XXXV, 171.

(2) P.V., XXXV, 171. B<sup>in</sup>, 23 germ.; J. Mont., n<sup>o</sup> 151; Débats, n<sup>o</sup> 572, p. 407.

(3) C 300, pl. 1057, p. 40.

Pères de la patrie, nous avons frémi d'indignation en apprenant que des traîtres, honorés de la confiance du peuple, avoient osé conspirer contre lui en attaquant la représentation nationale mais vous vieilliez pour lui, et votre fermeté a encore une fois sauvé la patrie; des ennemis plus pervers que redoutables, ne pouvant vaincre les Français, voudraient les corrompre et les diviser; qu'ils apprennent donc par des exemples terribles que la masse de nos repr., inébranlable comme la masse du peuple, est incorruptible comme elle; qu'aucun parti, aucune faction dominatrice ne s'élève impunément entre la nation et la représentation nationale, que rien n'entrave ou n'ombrage son action. La politique est dans sa loyauté, qu'elle soit à découvert pour nos amis et pour nos ennemis; marchons fièrement à la liberté par le chemin le plus droit, c'est la raison qui l'a tracé; malheur aux traîtres qui regarderont derrière eux! malheur aux traîtres qui dériveront la ligne révolutionnaire, la mort est à côté, la liberté est au bout.

Pères de la patrie, le peuple vous garde et vous suit, avancez à grands pas. »

J.-B. MAIREAU, BERTHELEMY, DENIS.

## 56

Le citoyen Louis Trahaut, agriculteur à Champeroux, municipalité de Percy, félicite la Convention d'avoir conjuré un nouvel orage, et de ce que les efforts des traîtres sont vains, et offre 12 liv. en numéraire pour celui des volontaires qui fera briller les couleurs nationales sur les murs de Valenciennes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Champeroux, 16 germ. II*] (2).

« Grâces immortelles, vous soient rendues, dignes représentants; vous avez encore une fois sauvé la République d'un nouvel orage. Par votre énergie, vous avez déjà fait expier les crimes de quelques conjurés à l'échafaud, mais les efforts des traîtres sont vains; que le dernier des lâches émissaires de nos ennemis tremblent; que tous les modérés et tous les factieux disparaissent; que les éclairs et la foudre nationale partent du haut de la montagne pour aller les précipiter pour jamais dans le néant.

Législateurs, sentinelles de la liberté, vous avez saisi tous les fils de cette trame horrible, continuez à déployer cette vigueur et cette énergie républicaine; supérieurs à tous les obstacles, apprenez à tous les peuples du monde que les républicains n'aiment la vie que pour chérir la liberté et pratiquer toutes les vertus.

Continuez, Législateurs, votre glorieuse carrière jusqu'à ce que vous ayez prononcé la peine de mort aux derniers des tyrans. C'est après de si pénibles travaux, c'est lorsque tous les brigands couronnés seront tombés sous la masse terrible de vos lois que vous décréterez

(1) P.V., XXXV, 171 et 347. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) et 30 germ. (2<sup>o</sup> suppl<sup>t</sup>); Rép. n<sup>o</sup> 118; Débats, n<sup>o</sup> 574, p. 439.

(2) C 297, pl. 1026, p. 2.

la liberté de l'univers, vive à jamais la République, la Convention et la Liberté.

Citoyens, je joins à l'adresse, 12 liv. en numéraire pour celui des volontaires qui fera le premier briller les couleurs nationales sur les murs de Valenciennes. S. et F. »

Louis TRAHAUT.

## 57

**Le conseil général, le comité de surveillance et la société populaire de Neuvy, chef-lieu de canton, district de Cosne, département de la Nièvre, applaudissent aux mesures salutaires prises par la Convention nationale, l'invitent à rester à son poste et demandent que la maison ci-devant presbitérale soit destinée à l'usage des corps constitués.**

**Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (1).**

## 58

**La société populaire de la commune d'Evry-sur-Seine, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, félicite la Convention nationale sur ses travaux et témoigne l'indignation qu'elle a éprouvée, en apprenant les complots tramés par d'infâmes conspirateurs; elle applaudit à la punition des traîtres.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*Evry, s. d.*] (3).

« Citoyens représentants,

Par vos vertus et votre continuelle surveillance vous avez encore une fois sauvé la liberté et la République, en terrassant le crime et en livrant au tribunal de la justice ces hommes qui s'étaient couverts d'opprobres. Législateurs, recevez les bénédictions, la reconnaissance, le dévouement, le pur amour et l'inviolable attachement de tous les membres composant la Société populaire de la commune d'Evry-sur-Seine, et ladite société vous félicite sur l'exacte vigilance avec laquelle vous continuez à dévoiler les infâmes complots, à déjouer les sinistres projets des conjurés. Nous sommes tous pénétrés de la plus vive indignation envers les infâmes conspirateurs, et notamment contre ces scélérats qui s'étoient couverts du manteau précieux du patriotisme pour usurper la confiance du peuple, et ensuite détruire la liberté et replonger ce même peuple dans l'affreux et avilissant esclavage. Qu'ils soient donc tous exterminés ces infâmes reptiles sortis de la fange et couverts de corruption, ces êtres indignes des fonctions dont le peuple les avait honorés, qu'ils périssent tous ces exécrables ! Législateurs, point de grâce pour ces hommes corrompus et chargés de crimes, qui voulaient

(1) P.V., XXXV, 171. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.

(2) P.V., XXXV, 172. B<sup>in</sup>, 25 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Débats*, n° 574, p. 439; *Rép.*, n° 118.

(3) C 300, pl. 1057, p. 41.

porter une main sacrilège et parricide sur la représentation nationale et sur les vertueux patriotes, sur vous, dignes représentants, en qui nous avons mis notre entière confiance, vous qui êtes si dignes d'être revêtus du seul pouvoir légitime du peuple souverain. Qu'ils rentrent tous dans le néant pour jamais, ces affreux ennemis de la vertu et du bonheur du peuple et qu'il ne reste dans la République que les hommes vertueux et sages.

Membres qui êtes restés fidèles, purs et incorruptibles de cette Montagne du sein de laquelle est sortie la foudre qui doit exterminer tous nos ennemis, nous jurons de surveiller et de dévoiler de tout notre pouvoir ces mêmes ennemis, de mourir et de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre vos respectables personnes, la liberté, la souveraineté du peuple, notre indépendance, nos droits légitimes et sacrés, et la République, une et indivisible, impérissable et éternelle.

Et toi, Comité de salut public, qui n'a pas cessé de bien mériter de la patrie et qui est si digne de notre confiance, continue tes travaux énergiques, dirige nos armées de manière qu'elle aille renverser la Tour de Londres et qu'elle amène en France cet imbécile, appelé Georges Dandin et cet infâme scélérat et avorton appelé Pitt qui a eu l'audace de dire qu'il voulait faire détruire la nation française; quel est donc cet exécrationnel et vil assassin du genre humain, qu'il soit proscrit et mis à mort par les justes loix des hommes libres, pour avoir proféré de telles paroles, contre la plus grande nation du monde, Vive la vertu et périsse le crime, les tyrans, les traîtres, les conspirateurs, et tous nos ennemis. Vive la République, Vive la Montagne et vivent tous les bons patriotes. »

PRIVÉ (*présid.*), PÉPIN (*secrét.*).

## 59

**Les administrateurs du district révolutionnaire de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure, invitent la Convention nationale à rester à son poste, à continuer de lancer la foudre contre les ennemis de la patrie, et à faire tomber le glaive de la justice nationale sur toutes les têtes coupables.**

**Ils annoncent, avec la plus grande satisfaction, que l'esprit public est bon, et que les lois sont bien exécutées dans leur district.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Neufchâtel, 16 germ. II*] (2).

« Encore une fois vous êtes échappés au fer des assassins, encore une fois la République est sauvée, la cause du peuple triomphe. Puisse-êtré la dernière conspiration !

Intrépides montagnards, frappez, faites tomber le glaive de la justice nationale sur toutes les têtes coupables. Qu'aucune n'échappe au châtiement. Ecrasez tous les insectes patriophobes qui oseront porter la moindre atteinte à notre

(1) P.V., XXXV, 172. B<sup>in</sup> 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 405.

(2) C 298, pl. 1041, p. 20.